

Batibouw

**Bien-être dans la salle de bain :
votre propre espace de beauté et de remise en forme !**

Un centre thermal personnel, l'apanage des personnes riches et célèbres ?
Et bien, pas du tout.

Même la plus petite salle de bain peut aujourd'hui être métamorphosée en oasis de calme,
de méditation et de détente.

Aussi, le luxe d'un nouveau genre auquel aspirent les jeunes constructeurs ne se résume pas
à une villa dans un endroit idyllique, mais bien à une salle de bain
où règne une certaine ambiance et dans laquelle il est possible
d'oublier les soucis accumulés au fil de la journée.



Pour votre prêt hypothécaire,
consultez-nous !



Nous vous vendons le produit



QUI VOUS CONVIENT !

Assurance Solde Restant dû

Vous êtes sur le point d'acheter, de rénover ou de faire construire votre appartement ou votre maison ?

Il vous faut un prêt hypothécaire au meilleur taux, une assurance incendie mais aussi une assurance « solde restant dû ».

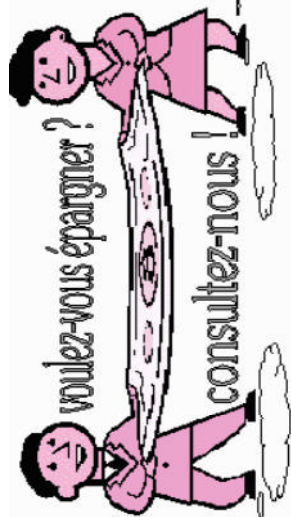
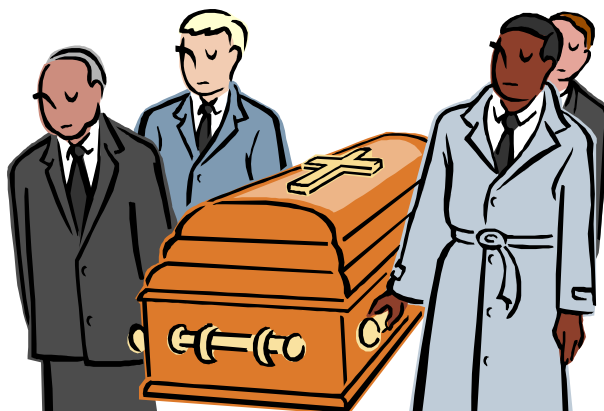
Pour rappel, cette assurance garantit le remboursement de votre prêt hypothécaire en cas de décès avant le terme de l'emprunt. Vous protégez ainsi votre famille des conséquences financières liées à un décès prématuré.

Depuis des années déjà, nous proposons à nos assurés, une assurance « solde restant dû » la moins chère du marché. Vous avez donc tout intérêt à comparer, si malheureusement, vous n'achetez pas le crédit hypothécaire auprès de notre bureau.

Ne soyez pas « attirés » uniquement par le taux ou par le prix ! Soyez attentifs aux services qui peuvent vous être rendus dans ces grands moments qu'est l'achat d'un bien immobilier.

Chez nous, l'offre est très diversifiée. Nous proposons toutes les formules se trouvant sur le marché : un crédit sur 40 ans, tout comme les variabilités de taux qui vous sont proposées par tous les organismes de crédit.

Attention : les banques ont, malgré la loi qui interdit l'offre conjointe, tendance à « marchander » leur taux compte tenu des assurances que vous souscrivez en connexité avec le crédit. En suivant cette règle, vous vous liez, dans biens des cas, avec cette banque pendant toute la durée de votre crédit. La loi sur les assurances terrestres **interdit** bien des contrats d'une durée supérieure à un an, alors que le banquier vous « ligote » à leurs conditions de prêt avec les assurances.



Visitez

notre site WEB

www.lambinet.be

et utilisez notre adresse Email :

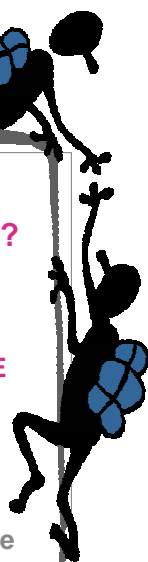
lambinet@lambinet.be

**Aide
urgente ?**

Appelez
S.O.S.
PHONE



il est
accessible
24/24 heures
02/253 22 99



Les différentes formules de crédit hypothécaire

Pour rappel, voici les formules que nous vous proposons pour souscrire votre prêt hypothécaire :

⊗ Taux fixe pendant toute la durée (3 à 25 ans, voire plus et à certaines conditions)

Vous savez aujourd'hui ce que vous devrez rembourser tous les mois pendant toute la durée de l'emprunt. Le taux fixe vous garantit une sécurité totale pour toute la durée de votre emprunt.

Ce taux est déterminé par les tarifs en vigueur au moment de la signature de l'acte et ne varie pas.

Il est cependant le plus cher.

⊗ Les premières années à taux fixe ensuite révisions tous les 5 ans

Vous déterminez vous-même la première période (de 5 à 24 ans) durant laquelle le taux ne fluctuera pas, et ce, en fonction de la mensualité que vous êtes prêt à rembourser et des risques de variation des taux (à la baisse comme à la hausse) que vous êtes prêt à accepter. Après celle-ci, le taux sera revu tous les cinq ans en fonction de l'évolution des taux sur le marché financier.

Ce type de taux est un bon compromis entre une prise de risque calculée et une réduction de la mensualité à rembourser.

⊗ Révision tous les 3 ans

La première période de fixité est de 3 ans. Ensuite, ce taux est revu tous les 3 ans. C'est la formule la moins chère mais aussi la plus risquée en terme de variation de taux.

Ce choix vous appartient ...

NB : Des formules à variabilité plus importante existent également mais sont à étudier attentivement car elles comportent certains risques.

Pour rappel, la quotité est le rapport entre le capital emprunté et la valeur expertisée du bien mis en garantie.

⊗ Quotité = ou > 100 %

Il vous est possible d'emprunter les frais de notaire en même temps que le prix d'achat d'un immeuble. Dans ce cas, il arrive souvent que la quotité soit supérieure à 100% (de la valeur de l'immeuble). Certaines institutions vous permettent ainsi d'emprunter jusqu'à 125% de la valeur vénale de l'immeuble. Le taux s'en trouve par conséquent augmenté.

**Vous désirez une étude personnalisée :
venez-nous voir
et nous étudierons ensemble la meilleure formule.**

L'avis des belges sur les pensions !

Plus de deux tiers des Belges en activité pensent que leur niveau de vie va rester stable au cours de leur retraite, voire même s'améliorer. Et ils ont (encore) raison, malgré le fossé créé par la pension.

Le Baromètre des pensions organisé par AXA pour la septième fois consécutive tire les conclusions suivantes :

Les futurs pensionnés déclarent que leur niveau de vie va rester stable, car ils se préparent de plus en plus tôt en profitant des diverses possibilités de constitution de pension :

- ⊗ L'Épargne pure : 75 %
- ⊗ L'Épargne pension : 56 %
- ⊗ Une assurance Vie : 63 %
- ⊗ Une assurance de groupe : 31 %
- ⊗ Etc.

Ils vont chercher l'information auprès des courtiers, des banques, des compagnies d'assurances, des conseillers financiers, un peu l'État et enfin Internet qui devient un mode d'informations de plus en plus fréquemment utilisé.

D'autre part, les pensionnés belges se trouvent « heureux à très heureux », parce qu'ils se sont préparés à leur nouvelle situation. Ils veulent profiter de la vie aussi longtemps que possible en se débarrassant du stress de la vie active.

Ils attachent autant d'importance à la bonne santé que de leurs revenus de pensionnés pour pouvoir payer toutes leurs factures.

Les contacts avec les amis et la famille sont des facteurs importants de bonheur.

Quoiqu'il en soit, ils savent qu'ils devront travailler jusqu'à leur 61 ans, mais, au plus ils sont jeunes, ils souhaitent une retraite anticipée.

Le Belge n'est en cela pas une exception dans le monde occidental.

Comme le gouvernement a l'intention de maintenir une population active plus longtemps, 83 % des belges sont conscients qu'ils auront la possibilité de travailler au-delà de sa 65^{ème} année. Ils ne se considèrent vieux qu'à partir de 73 ans.

Surprise également sur le fait que 47 % d'actifs veulent encore travailler au-delà de l'âge de leur retraite. Cependant, quand ils ont commencé à en profiter, ce pourcentage est en nette diminution. La flexibilité et la rémunération sont les deux points faibles principaux.

En ce qui concerne les soins de santé, un résultat incroyable de l'enquête : 90 % des belges se déclarent très satisfaits à raisonnablement satisfaits de la qualité des soins de santé. Ils apprécient la gamme étendue des spécialistes, le libre choix du médecin, les prix relativement bas et l'absence de liste d'attente.

Prêts Hypothécaires ?
Nous vous offrons la raison
de ne pas hésiter !

